

Ces informations sont mises à jour périodiquement du fait de l'évolution de la situation sanitaire

Vendredi 11 septembre 2020 à 20 h

## CONSEIL DE DÉFENSE Des mesures renforcées pour freiner l'avancée de l'épidémie

Alors que près de 10 000 nouveaux cas de Covid-19 ont été détectés en l'espace de 24 heures en France, le Président de la République a réuni ce vendredi 11 septembre un nouveau conseil de défense consacré à la crise sanitaire. Le Premier ministre Jean Castex s'est exprimé depuis Matignon pour détailler les mesures prises à l'issue du Conseil de Défense. Objectif : freiner l'avancée de l'épidémie de COVID-19.

### L'accès aux dépistages priorisé

L'augmentation des capacités de dépistage a permis d'augmenter massivement l'accès aux tests, entraînant parfois des temps d'attente importants. Face à cette situation, l'accès aux tests sera priorisé. Ainsi les personnes présentant des symptômes, les personnes ayant eu des contacts rapprochés avec une personne testée positive et les personnels soignants auront un accès privilégié aux tests grâce à la mise en œuvre de circuits dédiés de dépistage ou de plages horaires réservées.

### Evolution des mesures d'isolement

Pour casser la chaîne de transmission du coronavirus, les personnes testées positives au Covid-19, les cas contacts ou celles qui attendent un résultat de test doivent rester confinées à domicile. Cette période de mise à l'abri passe dorénavant de 14 à 7 jours. Cette durée d'isolement doit être strictement respectée et des contrôles pourront être envisagés.

L'augmentation de la circulation virale dans la plupart des départements de la région nous incite plus que jamais à rester vigilants en continuant d'appliquer les mesures de protection (gestes barrières, distanciation physique) mais également à être particulièrement attentifs pour protéger les personnes les plus vulnérables dans notre entourage.

### Période d'isolement, qui est concerné ?

Il est nécessaire de respecter une certaine période d'isolement en surveillant son état de santé et en respectant les mesures barrières :

- si l'on est testé positif au Covid-19,
- ou si l'on est en attente d'être dépisté car on présente des signes de la maladie,
- ou si l'on est en attente d'être dépisté car on est identifié comme une personne ayant été en contact avec un malade,
- ou si l'on a été testé négatif mais que l'on est personne contact à risque,
- ou si l'on a été testé négatif mais que l'on vit sous le même toit qu'une personne malade.

**4,7%** DE TESTS  
POSITIFS EN MOYENNE (\*)  
en ce moment en Occitanie.  
Plus de **100 000 tests** ont été réalisés cette semaine dans la région.

(\*) Source : Santé Publique France

**+670** CAS POSITIFS  
EN MOYENNE PAR JOUR (\*\*)  
signalés aux équipes de l'Assurance Maladie depuis vendredi dernier en Occitanie. Au total, **4689 cas** depuis le 04/09.

(\*\*) Source : Assurance Maladie

### Surveillance sanitaire

Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires de santé sont accessibles sur le site de Santé publique France :

> **Consultez les derniers points épidémiologiques.**



## HÔPITAL Évolution des hospitalisations

Au 11/09/2020 :

- **217 hospitalisations en cours (+16) dont 43 en réanimation (+4)**
- **543 décès à l'hôpital (+7)**

**24/24**

@ARS\_OC  
[@gouvernementFR](https://www.gouvernement.fr)  
[@MinSoliSante](https://www.minisoli.solidarites-sante.gouv.fr/)  
[@AlerteSanitaire](https://www.alerte-sanitaire.fr/)

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	4	0	2
Aude (11)	4	1	59
Aveyron (12)	8	0	24
Gard (30)	24	6	100
Haute-Garonne (31)	67	10	88
Gers (32)	6	1	24
Hérault (34)	70	19	130
Lot (46)	0	0	22
Lozère (48)	3	0	1
Hautes-Pyrénées (65)	7	0	27
Pyrénées-Orientales (66)	11	2	36
Tarn (81)	8	3	23
Tarn-et-Garonne (82)	5	1	7
<b>OCCITANIE</b>	<b>217</b>	<b>43</b>	<b>543</b>